

Pour un bon départ: Votre siège d'auto est-il sécuritaire?



Marque nationale de sécurité

Assurez-vous que votre siège est approuvé pour être utilisé au Canada. Vous trouverez la marque nationale de sécurité sur le siège d'auto ou le siège d'appoint.



Limite de taille

Lisez bien l'étiquette et les directives pour vous assurer que votre enfant respecte les limites de taille, de poids et d'âge pour le siège.



Mode d'emploi

Avez-vous un siège d'occasion? Assurez-vous que toutes les pièces sont incluses, y compris le mode d'emploi. Si vous ne l'avez pas, communiquez avec le fabricant pour en obtenir un exemplaire.



Antécédents

N'utilisez jamais un siège d'auto qui a été impliqué dans une collision. Si vous ne connaissez pas les antécédents du siège, il est possible qu'il ne soit pas sécuritaire.



Rappels de produits

Consultez le site Web de Transports Canada pour savoir si votre siège d'auto fait l'objet d'un rappel.



Date d'expiration

Tous les sièges d'auto et les sièges d'appoint ont une date d'expiration. Vérifiez la date sur votre siège. Consultez le fabricant si vous n'êtes pas certain.

Consultez toujours le mode d'emploi pour savoir comment utiliser et installer votre siège d'auto ou siège d'appoint.